

aurh

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Agence d'urbanisme
de la région du Havre
et de l'Estuaire de la Seine



Jean-Baptiste **Gastinne**

Président de l'AURH

ÉDITO



Avec la crise, la prospective trouve tout son sens

L'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine est en charge d'identifier, avec ses partenaires, des trajectoires d'avenir pour les territoires. La crise sanitaire actuelle et ses effets encore incertains appellent des réponses immédiates ; elle interpelle aussi l'évolution du territoire sur le temps long. L'identification de ces trajectoires territoriales trouve donc encore plus de sens dans le contexte que nous connaissons.

Comment cette crise est-elle venue éclairer d'une manière nouvelle les grandes transitions territoriales dans le domaine de l'attractivité, de la mobilité, de l'énergie, du tourisme? Comment identifier des sources d'opportunités nouvelles pour le territoire ?

Positionnée sur le champ de la prospective depuis de nombreuses années, l'AURH est armée pour apporter des éléments de réponses à ces questions majeures pour l'Estuaire de la Seine. La pertinence

des actions conduites à l'agence repose sur une capacité à se projeter loin dans le temps en décryptant les tendances, en repérant les signaux faibles de l'évolution des territoires. Son intervention auprès des partenaires suppose également de prendre en compte des échelles spatiales variées et de mesurer leurs complémentarités. La trajectoire de développement de l'Estuaire de la Seine est directement liée aux dynamiques de la Vallée de la Seine, du Pays mais également à certaines évolutions connues à l'échelle internationale, comme le commerce maritime.

Je compte sur l'AURH pour accompagner au mieux ses partenaires afin d'établir ces trajectoires de développement et d'en faire profiter tous les territoires de l'Estuaire de la Seine.

Bonne lecture !

[10.
19.]

Axe 1. ANALYSER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Focus

Observatoire habitat et foncier

PAROLE DE PARTENAIRE *Mathias Levy-Noguères*
[Président du directoire, Logeo Seine Estuaire]

Smart Port City

PAROLE DE PARTENAIRE *Baptiste Maurand*
[Directeur général, Haropa - Port du Havre]

Les autres projets menés en 2019

Point de vue

Zéro artificialisation nette

Alix Guillemette
[Écologue - Référente Développement durable]

Axe 2. CO-CONSTRUIRE LE TERRITOIRE

Focus

PLUi HD Fécamp Caux Littoral

PAROLE DE PARTENAIRE *Laurent Vasset*
[Vice-Président, Communauté
d'agglomération Fécamp Caux Littoral]

PLU du Havre

PAROLE DE PARTENAIRE *Florent Saint-Martin*
[Vice-président, Communauté urbaine Le Havre
Seine Métropole - Adjoint à l'urbanisme, Ville du Havre]

Les autres projets menés en 2019

Point de vue

Les enjeux de la planification

Frédéric Bezet
[Directeur des études]

[20.
31.]

Axe 3.
PROSPECTIVE
POSITIONNER LES TERRITOIRES

Focus

Le tourisme fluvial et maritime
dans la Vallée de la Seine

PAROLE DE PARTENAIRE *Caroline Rouennier*
[Directrice générale, AURBSE]

Opération Grand Site
Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre

PAROLE DE PARTENAIRE *Estelle Clément*
[Chargée de mission, Département de Seine-Maritime]

Les autres projets menés en 2019

Point de vue

Les enjeux du développement
touristique de l'Estuaire de la Seine

Émilie Lebrun
[Référente Tourisme et attractivité]

[32.
41.]

Les temps forts 2019
L'AURH hors les murs...
Les missions phares 2020
L'équipe Agence
L'assemblée générale

[8.]

[42.]

[48.]

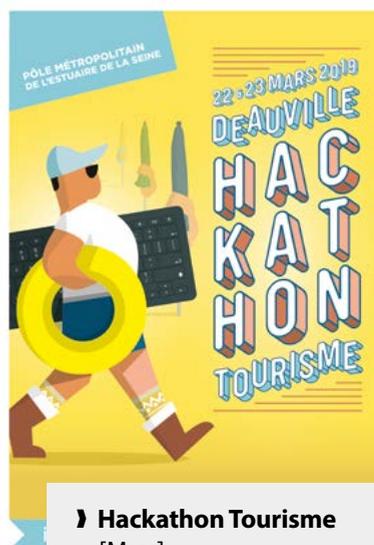
[52.]

[53.]

LES TEMPS FORTS 2019



» **Positionnement stratégique Pont Audemer / Val de Risle**
Organisation d'un workshop étudiant [FÉVRIER]
En savoir + : p 27



» **Hackathon Tourisme**
[MARS]
Événement co-organisé par l'AURH pour le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
En savoir + : p 39

» **Opération Grand Site Falaises d'Étretat / Côte d'Albâtre**

[MARS]

L'AURH a organisé un workshop rassemblant élus et partenaires pour alimenter le schéma des mobilités.

En savoir + : p 36/37

» **Jean-Baptiste Gastinne, Président de l'AURH**

[MAI]

Jean-Baptiste Gastinne a été élu Président de l'AURH lors de son conseil d'administration.

» **Label Pays d'Art et d'Histoire**

[MAI]

Le dossier de candidature réalisé par l'AURH a permis à la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole d'obtenir ce label.

En savoir + : bit.ly/PaysArtHistoire

» **Colloque Escales en Seine**

[JUILLET]

Publication de l'étude *Le tourisme fluvial et maritime dans la Vallée de la Seine*

En savoir + : p 34/35

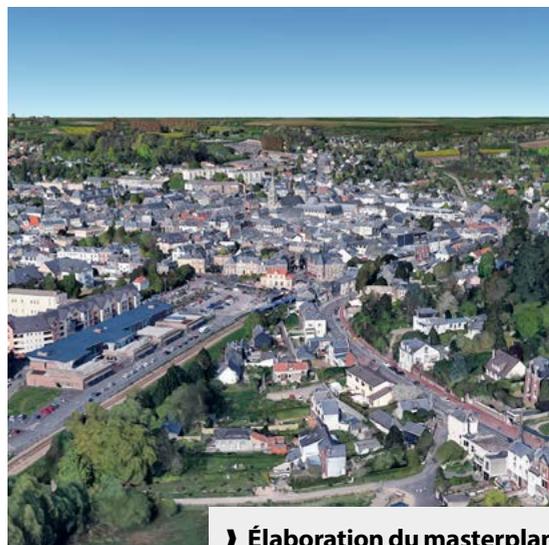


» **Matinale Marché du logement**

[SEPTEMBRE]

Un événement organisé par l'AURH pour les professionnels de l'immobilier.

En savoir + : p 12/13



» **Élaboration du masterplan de Montivilliers**

[JUILLET]

En savoir + : p 28

» **Le Havre Smart Port City**

[SEPTEMBRE]

La démarche a été lauréate de l'appel à projet « Territoires d'avenir ».

En savoir + : p 14/15

» **PLUi Fécamp Caux Littoral**

[DÉCEMBRE]

Approbation du PLUi Habitat et Déplacements de l'agglomération Fécamp Caux Littoral.

En savoir + : p 22/23

» **Paysage en Vallée de la Seine**

[DÉCEMBRE]

L'ENSP et l'AURH ont invité les acteurs de l'aménagement de la Vallée et de la baie de Seine au Havre, à un voyage-atelier sur le thème « Imaginer la Vallée de la Seine de demain ».

En savoir + : p 17

INTERDÉPENDANCE

Dans sa mission d'analyse des dynamiques territoriales, l'AURH s'attache à combiner de manière systématique les différentes échelles de l'action publique. Le travail de veille et d'observation ne prend son sens que si l'interdépendance des territoires est pleinement prise en compte.



AXE 1.

Analyser les dynamiques territoriales

L'AURH produit et met en perspective des données stratégiques nécessaires à la conduite des politiques publiques locales. Elle anime des observatoires à différentes échelles, du quartier à la Vallée de la Seine, sur des thématiques variées. Ces démarches visent à mesurer des dynamiques territoriales, à les qualifier à plusieurs échelles et à identifier des trajectoires d'évolution possibles et souhaitables.



F O C U S . **OBSERVATOIRE HABITAT ET FONCIER**

Chaque année, l'AURH publie ses cahiers d'observation et d'analyse des marchés fonciers et de l'habitat pour comprendre les dynamiques résidentielles et alimenter les politiques publiques en cours. Cette année, de nouveaux formats de restitution ont été proposés.

► **Les observatoires des marchés immobiliers : des éléments de cadrage au service des politiques publiques**

En 2019, l'AURH a publié *La promotion immobilière dans la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole* et *Le marché du logement ancien au Havre*. Plus largement, les observations menées sur les marchés fonciers, la structure de l'offre de logements et les dynamiques résidentielles ont alimenté le programme local de l'habitat de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

► **Animation d'une matinale sur le marché du logement**

En septembre, l'AURH a inauguré un nouveau format d'échanges : une cinquantaine de professionnels de l'immobilier (agents, promoteurs, constructeurs, bailleurs sociaux...) étaient réunis à l'AURH pour assister à la matinale *Marché du logement*. Les participants ont pu confronter leurs points de vue sur les tendances du marché à travers plusieurs sujets : l'arrivée des Franciliens sur le marché immobilier local, les résidences secondaires, la question de la vacance des logements, le logement étudiant.

► **De nouveaux outils de communication pour comprendre les dynamiques résidentielles**

L'AURH explore des questions d'actualités locales sur l'habitat à travers de courtes vidéos et des notes synthétiques permettant de faire des focus sur des questions clés. En 2019, l'enjeu du logement étudiant au Havre a été développé.



“ **Construire ensemble** des éléments de diagnostic communs sur les territoires

Le logement étudiant a été un des sujets mis en avant lors de la matinale habitat.
Résidence A Docks au Havre.



Parole de partenaire

Mathias Levy-Nogueres

Président du directoire
Logeo Seine Estuaire



Cohésion sociale, responsabilité environnementale, adaptation de l'habitat aux nouvelles attentes... les acteurs urbains sont confrontés aux mêmes défis. Les collectivités, les bailleurs sociaux, les promoteurs immobiliers et bien d'autres essaient, chacun à leur façon, d'innover pour les relever. Si les réponses peuvent logiquement diverger ou converger en fonction des objectifs de chacun, les éléments de diagnostic sur la situation des territoires sont bien souvent les mêmes.

L'ensemble des acteurs du logement et de l'habitat gagneraient sûrement à établir ensemble des diagnostics territoriaux.

Les agences d'urbanisme, et celle du Havre et de l'Estuaire de la Seine en particulier, peuvent offrir à ces acteurs une plateforme de réflexion pour identifier et illustrer ensemble des grands éléments de diagnostic communs. ☞





F O C U S .

SMART PORT CITY

« Le Havre Smart Port City » est une démarche globale d'appui à l'innovation territoriale, portée par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Haropa - Port du Havre et plus de vingt porteurs de projets décidés à amplifier la dynamique de transformation du territoire.

La démarche a été lauréate du programme national des investissements d'avenir. Elle constitue, pour le territoire et les acteurs portuaires et économiques, l'occasion d'engager des projets centrés sur les mobilités, l'énergie, la data, la transition écologique et les services à la population.

Les collaborations entre le territoire et le port ne sont pas nouvelles. Elles ont historiquement porté sur l'évolution de l'interface ville-port et les importantes opérations d'aménagement qui en découlent. La nouveauté de la démarche réside dans la mise en avant d'enjeux de développement immatériel, comme celui de la gestion de la donnée, jusqu'alors traité séparément par chacun des acteurs territoriaux. La capacité pour le territoire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole à recueillir des données, à les traiter, à les utiliser pour créer des services nouveaux, pour les entreprises comme pour la population, constitue un enjeu majeur pour son attractivité et pour la compétitivité du système portuaire, désormais pensées à l'échelle de la Vallée de la Seine. Ce processus d'innovation territoriale, soutenue par l'État, se matérialisera concrètement par des démonstrateurs et des plateformes d'innovation répartis sur le territoire de la communauté urbaine.

L'AURH a été partie prenante dans l'élaboration de la candidature et sera mobilisée pour accompagner le déploiement du projet. L'Agence animera l'observatoire de la démarche qui vise à mesurer l'avancement des travaux et surtout à analyser leurs impacts sur l'attractivité du territoire.



“ Une démarche territoriale innovante
qui profite à l'ensemble de l'axe Seine

Vue aérienne de la zone
industrialo-portuaire
Haropa - Port du Havre



Parole de partenaire

Baptiste Maurand

Directeur général
Haropa - Port du Havre



La démarche « Le Havre Smart Port City » permet d'accélérer la transformation du territoire et représente un atout évident pour la relation ville-port, qui est au cœur du dynamisme havrais. La gestion et la valorisation de la donnée, la cyber-sécurité, le déploiement de la 5G et de l'internet des objets, l'avènement de l'industrie 4.0 mais aussi la prise en compte des attentes des citoyens, ont des impacts majeurs sur les villes portuaires toujours en quête d'attractivité et de développement de nouveaux services. La transformation des flux de marchandises, d'énergie et d'informations nous pousse collectivement à devenir des pourvoyeurs de services et non plus seulement d'infrastructures, en mêlant la ville intelligente et le port du futur.

Si la démarche a été initiée au Havre, elle a vocation à se diffuser sur l'ensemble du système portuaire de l'axe Seine qui unit les ports de Paris, de Rouen et du Havre au sein d'Haropa. Les forces en présence au Havre, intégrant notamment la Soget, Synerzip et l'Umep, disposent de nombreuses ressources à partager à l'échelle de la Vallée de la Seine pour consolider ce corridor portuaire, industriel et logistique. Il s'agit d'une dynamique d'innovation à double sens, « Le Havre Smart Port City » se nourrissant des projets innovants menés le long de la Seine comme les actions engagées à Rouen autour de la mobilité intelligente, ou à Paris sur la valorisation du secteur fluvial. ☞

LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2019

» Le Havre Seine Métropole - Animation du conseil de développement

Le conseil de développement (Codev) de la communauté urbaine, instance consultative composée de membres de la société civile, a officiellement été lancé le 12 février 2020. Son lancement a été précédé, en 2019, d'une importante séquence de préparation et d'identification des sujets-clés à approfondir.

L'AURH appuiera l'animation des groupes de travail et apportera des éléments de connaissance sur le territoire à ses membres.

» Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Observatoire de l'immobilier d'entreprise

L'état des marchés de bureaux, d'entrepôts et de bâtiments industriels / ateliers a été publié en juillet. Un travail complémentaire a été réalisé pour établir une classification des surfaces d'entreposage et mieux appréhender la dynamique actuelle du marché des entrepôts logistiques.

En savoir + : aurh.fr/oie

» Le Havre Seine Métropole - Exploitations des résultats de l'Enquête Déplacements Grand Territoire

L'Agence a analysé les résultats de l'EDGT mis à disposition fin 2018 et les a traduits dans les documents réglementaires et les études en cours. Des résultats de l'EDGT seront publiés en 2020 sous la forme de cahiers thématiques de la mobilité.

» Le Havre Seine Métropole (périmètre Codah) Suivi du plan de déplacements urbains

L'AURH a mené une veille documentaire et a participé à des séminaires pour suivre la réalisation des actions inscrites dans le PDU.

» Le Havre Seine Métropole (périmètre Codah) Indicateurs de suivi du contrat de ville

Des fiches synthétiques permettant d'évaluer les effets des politiques publiques sur différents « quartiers prioritaires de la politique de la ville » et les « territoires de veille active » de l'agglomération ont été mises à disposition de la communauté urbaine avec le GIP COVAH.

» Ville du Havre – Mission Grand Hameau

La Ville a demandé à l'Agence de mesurer les évolutions socio-démographiques liées à l'émergence du nouveau quartier.

» Alcéane - Mise en place d'une cartographie dynamique

L'AURH a accompagné Alcéane pour le développement d'outils de gestion de son patrimoine, en conjuguant analyse spatiale et systèmes d'information géographique.

» Chiffres clés Population et Logement / Le Havre, Gonfreville l'Orcher, Harfleur, Montivilliers, Sainte-Adresse

Les chiffres essentiels relatifs à la population et au logement des différents quartiers et Iris qui composent les communes ont été publiés en décembre.

Nouveauté #1 : des fiches pour les villes de Gonfreville-l'Orcher, Harfleur, Montivilliers et Sainte-Adresse.

Nouveauté #2 : un accès grâce à une cartographie interactive.

En savoir + : aurh.fr/chiffrescles



45 acteurs de l'aménagement réunis pour imaginer les paysages de la Vallée de la Seine de demain, en décembre 2019 au Havre, dans le cadre du CPIER Vallée de la Seine

©Agnès Jacquin

】 Données clés de l'Estuaire de la Seine

Deux actualisations ont été publiées, l'une en mai, l'autre en décembre. Pour chaque intercommunalité de l'Estuaire de la Seine, un portrait synthétique en 16 pages présente les thématiques Territoire, Population, Habitat, Mobilités, Emploi, Commerce, Santé et Tourisme.

En savoir + : aurh.fr/donneesclles

】 Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine (PMES)

L'Agence a accompagné les élus du Pôle dans la conduite de leur programme d'actions, a participé à l'animation et à l'organisation des différents groupes de travail et a représenté les intérêts du Pôle, notamment dans ses relations avec les autres pôles métropolitains normands.

】 PMES – Vers une stratégie alimentaire

Le Pôle métropolitain s'est appuyé sur l'AURH pour élaborer une stratégie en faveur de l'agriculture et de l'alimentation afin de venir en appui de l'économie agricole de proximité, toujours plus sollicitée par les habitants et plus que jamais au cœur des enjeux territoriaux.

】 PMES - Schéma directeur pour la gestion des déchets ménagers

Faisant suite à une étude de l'AURH menée en 2019, le Pôle métropolitain s'est engagé dans la définition d'un schéma d'orientation stratégique dont l'objectif est de faire émerger des solutions coordonnées et concertées pour réduire la production de déchets et mieux les valoriser. L'étude s'est achevée avec la production de fiches actions qui seront à déployer dès 2020.

En savoir + : estuairedelaseine.fr

】 Vallée de la Seine – Connaissance des paysages et de leur évolution

L'AURH accompagne l'Ecole nationale supérieure de Paysage de Versailles dans l'animation du volet 1.3 du CPIER Vallée de la Seine. Ensemble, elles invitent les acteurs de l'aménagement à renforcer la prise en compte de la dimension paysage dans les projets. En 2019, l'AURH a participé à l'organisation de :

- deux voyages-ateliers professionnels, en mars entre Caen et le littoral, et en décembre au Havre (Imaginons la Vallée de la Seine de demain) ;
- un workshop étudiant itinérant en mai (Du champ à l'assiette : de la fourche normande à l'assiette francilienne) ;
- la rentrée du réseau en septembre à Mantes-la-Jolie.

En savoir + : www.aurh.fr/paysage-vdseine

】 Vallée de la Seine - Dispositif de suivi des dynamiques du territoire

Dans le cadre de l'action 1.1 du CPIER Vallée de la Seine, les agences d'urbanisme sont mobilisées pour constituer un socle commun de partage de connaissances. Elles ont ainsi produit et publié plusieurs cartes permettant d'appréhender les grandes dynamiques de ses territoires de la Vallée de la Seine (logement, développement, économique, mobilité). L'ensemble du travail sera consolidé sous la forme d'un atlas à paraître en 2020.

En savoir + : vdseine.fr/cartes-donnees

】 Vallée de la Seine - Cartographie des grands projets

Dans le cadre du volet Observation foncière de la fiche 1.4 du CPIER Vallée de la Seine, l'AURH et l'AURBSE réalisent un portail cartographique recensant les grands projets, en cours et à l'étude sur le territoire normand, susceptibles d'œuvrer au rayonnement, au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

POINT DE VUE **AURH.**

*Zéro artificialisation nette :
la préservation des sols au cœur
de l'organisation territoriale*

Pour l'AURH, le ZAN
est l'opportunité
d'expérimenter le concept
de réversibilité



[Alix Guillemette
Écologue
Référénte développement durable]



La notion du zéro artificialisation nette (ZAN) est apparue parmi les engagements du Plan biodiversité de juillet 2018

dont un des objectifs est de « limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette ». Il a été réaffirmé dans une instruction du gouvernement aux Préfets le 29 juillet 2019. Sans donner d'intention chiffrée ni d'échéance, ce plan renforce les obligations de limitation de la consommation foncière, déjà portées par la loi Alur, et confirme les ambitions de préservation des espaces naturels exposées dans la séquence « éviter-réduire-compenser ».

Malgré les outils réglementaires et juridiques déjà présents pour contenir les espaces artificialisés et empêcher le mitage des espaces, l'étalement urbain reste important. Au niveau national, 25 000 ha ont été artificialisés chaque année entre 2006 et 2016, entraînant des effets négatifs pour les populations et les collectivités (coûts des réseaux, des transports). En Normandie, l'artificialisation progresse à un rythme bien supérieur à l'évolution démographique.

Si la notion d'artificialisation ne dispose pas de définition juridique, l'atteinte du ZAN oblige à penser les espaces urbanisés différemment afin de retrouver une certaine proximité entre habitat, emplois et services. Aussi, des pistes se dessinent : la densification et le renouvellement urbain ou la mobilisation de logements vacants. Parallèlement à ces actions, le ZAN suggère que des mesures de désartificialisation et de restauration d'espaces naturels soient menées.

L'inscription de cette notion dans le Plan biodiversité montre que l'enjeu n'est plus seulement la préservation du foncier, mais aussi le maintien de l'intégrité des sols, socles des écosystèmes et des services dont ils sont garants (biodiversité, alimentation, gestion de l'eau). Les sols étant issus de processus sédimentaires longs et complexes, ni les techniques actuelles, ni même des centaines d'années, ne peuvent restaurer les bouleversements entraînés par les déblais, remblais ou les infrastructures.

Pour l'AURH, le ZAN est l'opportunité d'expérimenter le concept de réversibilité, afin d'éviter des phénomènes de

friche ou l'altération des sols, mais surtout de repenser la vision du foncier. Ce dernier ne doit plus s'envisager uniquement comme une surface dédiée à l'accueil d'activités ou d'habitat, il doit dorénavant intégrer l'épaisseur et les fonctions des sols. L'agriculture et les espaces de nature doivent également retrouver une place parmi les projets, principalement en milieu urbain, afin d'y retisser des réseaux verts voire productifs (petit maraîchage, arbres fruitiers) en faveur des habitants, de la biodiversité et du cadre de vie.

Si des précisions doivent encore être apportées au principe du zéro artificialisation nette (échelle et temporalité d'application), **il est indispensable de pouvoir proposer dès maintenant aux collectivités des indicateurs et des moyens d'observation fiables pour le suivi de l'artificialisation. Il convient aussi de les accompagner à l'élaboration d'une nouvelle organisation territoriale** s'appuyant sur un développement sobre et innovant, assurant sa résilience et son attractivité. Cette nouvelle approche devra se traduire impérativement à terme dans les documents d'urbanisme.

HYBRIDATION

Pour mener à bien ses missions dans le domaine de l'aménagement, l'AURH s'efforce de prendre en compte toutes les composantes territoriales : mobilités, équilibres économiques, lien social, résilience. La logique d'hybridation se retrouve également dans l'organisation en mode projet de l'agence qui combine les expertises de chacun.



AXE 2.

Co-construire le territoire

L'AURH accompagne ses partenaires dans la conduite de mission de planification, d'aménagement et de programmation. Elle est particulièrement mobilisée sur les secteurs où sont concentrés les enjeux-clé du développement des territoires. L'Agence est aux côtés des élus et partenaires depuis la définition de la stratégie globale du territoire jusqu'à la réalisation opérationnelle des projets.

F O C U S .

LE PLUi-HD FÉCAMP CAUX LITTORAL

Le conseil communautaire de l'agglomération Fécamp Caux Littoral a approuvé, le 18 décembre 2019, son plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et plan de déplacements urbains, trois ans et demi après sa prescription.

À ce jour, **il s'agit du premier PLUi-HD approuvé et opposable en Seine-Maritime**. L'AURH a accompagné l'agglomération à chacune des étapes de l'élaboration de ce document stratégique pour répondre aux enjeux de développement et d'urbanisation de la prochaine décennie.

Les 18 derniers mois de production du PLUi ont été consacrés à la rédaction du volet réglementaire. Le rapport de présentation et le projet d'aménagement et de développement durables ont été complétés d'une production cartographique qui identifie, pour chaque parcelle des 33 communes, les zonages urbains, naturels, agricoles ou à urbaniser et d'un règlement écrit qui fixe les conditions de constructibilité : que puis-je construire ? comment prendre en compte mon environnement ? comment puis-je me raccorder aux équipements et aux réseaux ?

Cette année a également été destinée à la consultation des personnes publiques associées (services de l'État, de la Région, du Département, les chambres consulaires, les syndicats de bassin versant...) **et les habitants** à travers l'enquête publique. Ces consultations ont donné lieu à d'ultimes ajustements et arbitrages avant une approbation par les élus.

Le PLUi est désormais opposable depuis sa livraison sur le géoportail de l'urbanisme qui a pour mission de rendre accessible à tous les internautes les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique.



“ Le PLUi Fécamp Caux Littoral,
une réussite sur le fond et la forme

Vue aérienne de Fécamp
Parc éolien de la côte d'Albâtre



©Vincent Rustuel



Parole de partenaire
Laurent Vasset

Vice-Président
Communauté
d'agglomération
Fécamp Caux Littoral



Le PLUi Habitat et Déplacements de l'agglomération Fécamp Caux Littoral a été approuvé le 18 décembre 2019. Il s'agit d'un document primordial pour le territoire. Il trace les contours de son développement pour les 10 à 15 ans à venir. Sa production relevait autant du défi que de la rigueur.

Nous nous réjouissons de sa sortie, et ce pour trois raisons principales. Depuis la prescription en 2016, il nous fallait tenir les délais de production et validation avant 2020. C'est chose faite au prix d'une disponibilité, d'une parfaite coordination entre élus et techniciens. La méthode souhaitée par les élus était celle de l'échange, de l'écoute et du partage. Les rencontres et réunions se sont multipliées pour y parvenir avec succès. Enfin, plus qu'un simple document d'urbanisme, il nous fallait un projet qui parle en toute fidélité du territoire dans sa diversité, ses fragilités mais surtout ses atouts communs et son devenir partagé. Le PLUi est aujourd'hui, à sa façon, une carte de visite de l'agglomération. ☺



F O C U S •

PLU DU HAVRE

Le plan local d'urbanisme du Havre a été approuvé par le conseil communautaire de l'agglomération Le Havre Seine Métropole le 19 décembre 2019 après 4 années de collaboration étroite entre le service Urbanisme et Prospective de la Ville du Havre et l'AURH. Cette troisième révision avait pour ambition de **relever les défis écologiques et métropolitains de la Ville du Havre, coeur d'agglomération et locomotive de l'Estuaire de la Seine.**

Ce nouveau PLU montre combien ces documents sont devenus la matrice de l'urbanisme de projets.

Trop souvent réduit à leur faculté de définir la norme de constructibilité, les PLU tiennent avant tout de la stratégie d'aménagement du territoire. C'est l'essence même des PADD (projet d'aménagement et de développement durables) que de construire une vision, un plan qui sera ensuite traduit en normes réglementaires régulant la constructibilité et définissant les aspects techniques, architecturaux, paysagers qui construiront la ville.

La lecture du PADD du PLU du Havre illustre la trajectoire actuelle de la ville, annonce ces grands projets et donne à voir ce que sera la ville de demain. Le PLU traduit en cela des objectifs contemporains de renforcement des centralités, d'amélioration des qualités résidentielles pour tous les habitants.



“ La révision du PLU : Concilier cadre de vie et attractivité



Réalisation : AURH



Parole de partenaire
Florent Saint-Martin

Vice-président
Communauté urbaine
Le Havre Seine
Métropole
Adjoint à l'urbanisme
Ville du Havre



La révision du plan local d'urbanisme est toujours un moment décisif dans la vie municipale car ce plan traduit les orientations politiques de la municipalité en matière d'aménagement. Il présente la particularité de traiter à la fois de questions prospectives et de sujets du quotidien.

La révision de ce document majeur pour l'évolution de la ville a permis d'insister sur des aspects essentiels du cadre de vie havrais comme la qualité de ses paysages naturels et urbains, le développement de la nature en ville ou le renforcement des centralités de quartiers dont nous avons souhaité préserver l'identité. Le PLU traduit également notre volonté de conserver une dynamique d'amélioration du parc de logements, notamment en centre-ville et dans les quartiers anciens, de préserver les formes urbaines, notamment des quartiers pavillonnaires et des grands secteurs de renouvellement urbain, et de répondre aux aspirations et besoins nouveaux des Havrais.

La révision du PLU a également mis l'accent sur le « cœur métropolitain » du Havre. Ce secteur de la ville s'est structuré depuis 25 ans autour d'une volonté forte de reconquête de l'interface ville-port et de valorisation de l'exceptionnel patrimoine de notre centre-ville reconstruit, labellisé par l'Unesco. Il joue un rôle déterminant pour les habitants de tout un bassin de vie et construit son rayonnement à une échelle encore plus large. Ses principaux ingrédients sont l'accélération de la dynamique d'attractivité en direction des entreprises pour les quartiers sud, la construction d'un quartier de gare contemporain et accessible, le renforcement du campus avec de nouveaux établissements et l'accueil de nouveaux habitants. ”

LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2019

» Le Havre Seine Métropole (périmètre Codah) Bilan à mi-parcours du PLH

En 2019, l'AURH a accompagné la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans la finalisation du bilan à mi-parcours du PLH de la CODAH. Ce bilan a permis de mesurer la mise en œuvre du PLH de la collectivité, de mesurer leurs impacts voire les écarts entre les objectifs affichés et les résultats concrets.

» Le Havre Seine Métropole - Élaboration du programme local de l'habitat

Suite à la création de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole par fusion de trois intercommunalités, le territoire doit se doter d'un nouveau PLH dans les deux ans suivant la fusion. L'objectif est donc que le programme local de l'habitat soit mis en œuvre en 2021.

L'AURH appuie la communauté urbaine dans l'élaboration de son nouveau PLH. Ce travail, au-delà de l'identification des enjeux en matière d'habitat, permettra de traduire opérationnellement les orientations politiques de la communauté urbaine.

Pour aider et accompagner les élus du territoire, l'AURH a publié un premier document de synthèse *Le PLH mode d'emploi*.

En savoir + : aurh.fr/plh-lehavreseinemetropole

» Le Havre Seine Métropole - Assistance à la communauté urbaine pour le suivi des documents d'urbanisme

L'AURH est depuis longtemps au côté de la communauté urbaine dans l'élaboration des documents d'urbanisme des communes qui structurent le territoire. Cela se traduit, par exemple, dans les démarches de suivi des PLU pour les communes d'Étainhus, Saint-Aubin-Routot et Sandouville. Une

analyse de l'ensemble des documents d'urbanisme en vigueur permet de mieux cerner les capacités et caractéristiques des PLU en vigueur afin d'alimenter le programme local de l'habitat par exemple. Enfin, même si l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal n'est pas d'actualité à ce jour, il nécessite quelques anticipations notamment concernant la charte de gouvernance entre intercommunalité et communes.

» Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Mise en œuvre du programme opérationnel régional

L'AURH a accompagné la communauté urbaine dans l'instruction des dossiers du POR. Le dossier pour le projet de parc d'activités de l'Escaut (quartiers sud du Havre) a été validé par la commission locale.

» Le Havre Seine Métropole - Groupe de soutien technique opérationnel aux collectivités : Assistance à maîtrise d'ouvrage « Projets urbains »

Le Havre Seine Métropole, les services de l'État, le CAUE 76 et l'AURH réunissent leurs compétences et les mettent à disposition des communes du territoire de la communauté urbaine dans le cadre du programme Stoc, soutien technique opérationnel aux collectivités. Il s'agit de porter assistance aux communes, sur leur demande, pour mettre en œuvre des opérations urbaines et de construction de logements dans le respect du programme local de l'habitat. En 2019, une dizaine de projets ont pu faire l'objet d'un accompagnement pour qualifier les ambitions urbaines : diagnostic paysager et architectural, conseils en termes de procédures et de consultations de promoteurs et bailleurs...



» Communauté de communes Côte Fleurie - Réalisation du volet mobilités du PCAET

À travers son plan climat-air-énergie territorial, la communauté de communes souhaite mieux gérer les flux à l'entrée de son territoire, améliorer l'intermodalité au niveau de la gare ferroviaire, compléter le maillage cyclable et les services vélos (location, stationnement), développer le co-voiturage et améliorer la fréquentation des lignes de bus. En 2019, l'AURH a co-animé des ateliers et des comités de pilotage avec les élus pour définir les priorités d'action encadrées par le scénario choisi en début d'année.

» Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle Positionnement stratégique du territoire

En pleine construction de leur PLUi, les élus de l'intercommunalité ont interrogé l'AURH sur la question de leur positionnement et de la singularité de leur territoire. En réponse, l'Agence a construit un discours et une vision prospective autour de la Risle et de sa vallée.

Un plan-guide et un plan d'actions ont été définis sur un mode co-construit avec les élus et partenaires, comprenant également un workshop étudiants. Le plan d'actions ne s'entend pas comme un enchaînement d'interventions mais comme autant de piliers de la stratégie à mettre en œuvre parallèlement pour atteindre les différents objectifs fixés.

En savoir + : aurh.fr/vallee-risle

» Communauté de communes Roumois Seine - Accompagnement à la démarche de PLUi

Roumois Seine a affiché en 2019 son ambition de réaliser un plan local d'urbanisme intercommunal.

Préalablement, elle a souhaité mettre en place une organisation spécifique pour mieux connaître son territoire, asseoir sa conviction sur le sujet, et installer la gouvernance entre intercommunalité et communes.

L'AURH a animé une réunion de lancement de la démarche devant 110 personnes (élus, agents communaux et communautaires). Trois ateliers de terrain ont permis aux élus de (re)découvrir leur territoire. Enfin, l'AURH a animé un séminaire d'une journée pour faire ressortir les objectifs du futur projet de territoire et les inscrire dans la délibération débattue en conseil communautaire le 19 décembre 2020.

» Fécamp « Cœur de Ville » - mission d'accompagnement

La ville de Fécamp fait partie des 222 collectivités bénéficiaires du plan national Action cœur de ville. Ce programme vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes. L'AURH a accompagné la ville et l'agglomération Fécamp Caux Littoral dans la constitution du dossier de candidature et la mise en route du programme à l'échelle de la ville.

» Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Cœur métropolitain

La Ville du Havre a mobilisé l'AURH pour mener une réflexion autour des mobilités au sein du cœur métropolitain, mêlant à la fois un état des lieux et une réflexion prospective. Ces réflexions seront élargies aux nombreuses thématiques du cœur métropolitain au cours de l'année 2020.

】 Ville du Havre - Réinventer Le Havre

Après l'appel à projets innovants « Réinventer la Seine », la ville du Havre a engagé en fin d'année 2019 l'appel à projets « Réinventer le Havre », centré sur des secteurs de projets au cœur du centre reconstruit du Havre. Sept projets ont finalement été sélectionnés à l'issue de la consultation. L'AURH était partie prenante pendant toute la durée de l'appel à projets, aussi bien dans la période de valorisation des sites que pour la sélection des lauréats.

】 Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Université du Havre - Master Urbanité - Étude Soquence

Dans le cadre de l'Institut d'Urbanisme de Normandie, le master Urbanité, la Ville du Havre et l'AURH ont travaillé en atelier professionnel « projet urbain » sur le secteur Gravelle-Soquence. Pour alimenter la démarche, l'AURH apporte son regard professionnel et ses conseils à chaque étape du projet. Les étudiants de master 1, divisés en trois groupes, ont été confrontés aux réalités du terrain. Sur la base d'un diagnostic partagé, chaque groupe a ensuite produit un projet guidé par une thématique propre : loisirs et bien-être, culture et patrimoine, agriculture urbaine. Les travaux, présentés aux élus de la Ville du Havre, ont permis de révéler les potentialités cachées du quartier.

】 Ville de Sainte-Adresse - Projet urbain Cap de la Hève

L'AURH a réalisé un cahier de recommandations architecturales, urbaines et paysagères afin d'assister les élus dyonisiens pour la sélection d'une équipe de promoteurs-concepteurs dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ex école nationale de la marine marchande.

】 Ville de Montivilliers - Réalisation du masterplan du centre-ville

En 2019, l'AURH a réalisé la première phase du masterplan qui avait pour objectif d'apporter une cohérence d'ensemble aux différents projets urbains projetés sur la période 2018-2028. L'AURH a d'abord réalisé un diagnostic du centre-ville quantitatif à travers une analyse fine de l'usage du sol et de la qualité des façades, puis un diagnostic qualitatif à travers l'identification de sept axes d'intervention essentiels pour un centre-ville vivant et animé. Un travail de sensibilisation des associations locales a été mené à travers des déambulations commentées du centre-ville.

En savoir + : aurh.fr/masterplan-montivilliers

】 DDTM 76 - Plan de prévention des risques littoraux de la plaine alluviale Nord de la Seine

Les évolutions climatiques soumettent une partie du territoire de l'Estuaire de la Seine à des risques de submersion marine. C'est dans ce cadre que le plan de prévention des risques littoraux (PPRL) de la plaine alluviale Nord de l'Estuaire de la Seine a été prescrit le 27 juillet 2015. L'AURH propose son expertise en termes d'urbanisme et de prospective lors des différentes étapes qui jalonnent l'élaboration de ce document règlementaire.

】 Collaboration avec la Maison de l'architecture de Normandie

Dans le cadre du festival Zigzag organisé par la Maison de l'architecture de Normandie, l'AURH et le Port du Havre ont organisé une visite guidée du Port du Havre intitulée « Port sur la ville ».

En savoir + : aurh.fr/zigzag

► PMES - Plan Mobilités du quotidien

L'AURH a animé le premier séminaire des mobilités du Pôle métropolitain en juillet. Il a permis d'aborder des problématiques très diverses à l'échelle de l'Estuaire de la Seine. Deux pistes de travail sont actuellement en cours de développement :

- les liaisons entre les deux rives de la Seine et le maillage des transports en commun, notamment le long du littoral ;
- le co-voiturage en zones peu denses pour les déplacements du quotidien, tant sur le plan des aires que des outils permettant de le développer (type Karos).

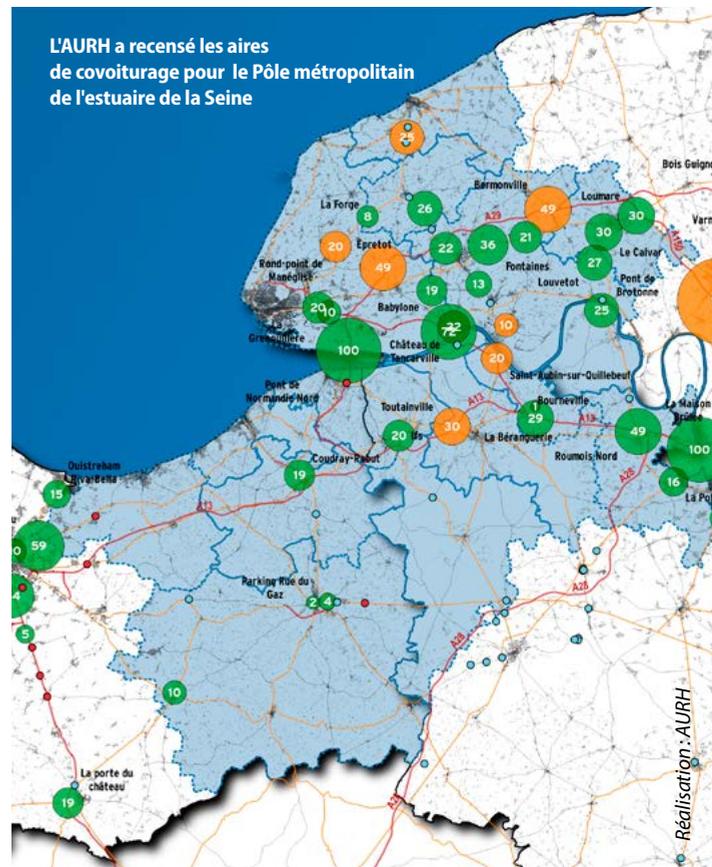
► Vallée de la Seine - Reconversion de sites économiques stratégiques

Les territoires de l'interface ville-port du Havre disposent de nombreux sites d'activités idéalement situés aux confins de la ville, du port et de la zone industrialo-portuaire. Dans le cadre de la fiche 1.4 du CPIER Vallée de la Seine, trois sites ont été retenus au Havre : la Citadelle, les Magasins généraux et le site dit "Technor". Visant le renouvellement urbain de sites d'activités, l'AURH accompagne ses partenaires dans la réalisation d'études opérationnelles qui doivent déboucher sur le renforcement des tissus économiques locaux.

En savoir + : www.aurh.fr/actualites/

► Programme de travail régional de la coopération des agences d'urbanisme du Havre, de Rouen et de Caen

Les agences d'urbanisme de Caen, Rouen et le Havre sont mobilisées auprès de la région Normandie sur plusieurs types d'enjeux. Au cours de l'année 2019 c'est la question de l'aménagement régional qui a fait l'objet d'un travail partenarial très fourni. Les agences normandes ont apporté leur appui dans l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sradet) en apportant à la fois des éléments de diagnostic sur les dynamiques territoriales de la région et un appui en matière d'animation.



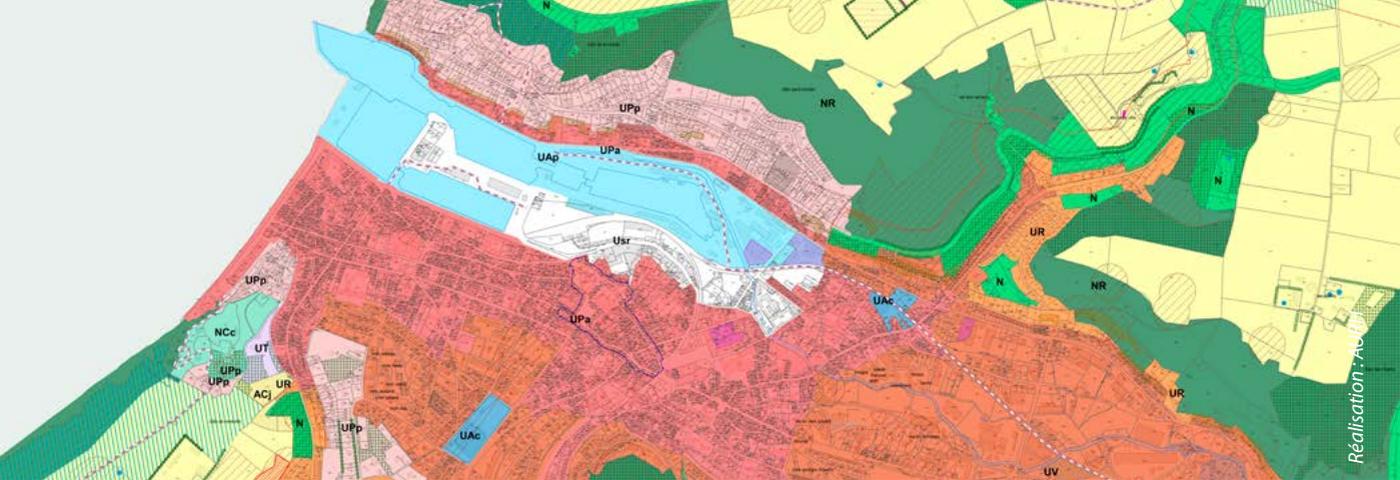
POINT DE VUE **AURH.**

Les enjeux de la planification

La planification porte
projet pour un territoire [...].
Elle est "processus", celui
qui engage ses bâtisseurs
dans une démarche
de projet



[Frédéric **Bezot**
Urbaniste - Référent stratégie urbaine
Directeur des études à compter du 2 juin 2020]



Les documents d'urbanisme, ou plus exactement la planification dans une définition plus large qui intègre son processus d'élaboration, a beaucoup évolué au gré des nombreux apports législatifs et réglementaires. Les pratiques des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et partenaires ont aussi apporté dans les ambitions des projets de territoire.

Les documents d'urbanisme semblent aujourd'hui se stabiliser, être matures et, constat est posé que **la planification porte projet pour un territoire**. Elle n'est plus uniquement ce travail d'écriture de règles, cette procédure qui édicte la norme restrictive. Elle est « processus », celui qui engage ses bâtisseurs dans une démarche de projet pour leur territoire. La réaffirmation et l'adoption par les intercommunalités des projets d'aménagement et de développement durables (PADD) comme socle des documents d'urbanisme en témoignent. Le règlement n'est là que pour servir le projet politique. La récente refonte du code de l'urbanisme offre d'ailleurs aux concepteurs des plans et schémas un panel d'outils innovants et modernes au service des projets.

Cette (r)évolution est une réelle avancée dans l'exercice de planification. Elle doit être saluée comme une réelle rupture par

rapport aux pratiques antérieures. Elle ne doit cependant pas nous exonérer collectivement de questionnements pour identifier de nouveaux défis.

À l'aune des futurs travaux sur ces sujets pour notre territoire (quel(s) SCoT ? quel(s) PLUi ?), **la planification se trouve aujourd'hui à la croisée de trois enjeux :**

} Celui du temps long

La production d'un document d'urbanisme se réalise sur plusieurs années et mobilise de nombreux acteurs techniques et politiques. La méthode et le temps d'élaboration constituent un processus ; ce processus est plus important que le document. C'est lui qui cristallise l'envie et l'ambition. **La planification doit réinventer ses outils de production.**

} Celui de l'affranchissement des échelles

Dans le texte, les « documents gigognes » (schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires, schéma de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme intercommunaux) trouvent cohérence. Si cela peut sembler pertinent pour les Sradet, dans les faits, les nouveaux découpages administratifs des intercommunalités viennent perturber l'ordre établi des SCoT et

PLUi *a fortiori* pour nos territoires littoraux.

Chaque document d'urbanisme doit trouver sa place, sur son bon périmètre, en efficace complémentarité.

La planification doit redevenir cohérente et pertinente avec son territoire.

} Celui de l'approche multithématique

Chaque document d'urbanisme porte ses sujets, certes dans un jeu de compatibilité, mais au prix souvent de complexités de gouvernance et de production. D'autres programmes, plans, servitudes... s'y superposent (risques environnementaux, technologiques, de submersion...); certes en partenariat avec les territoires, mais souvent au détriment de la clarté et donc de la compréhension.

La planification doit (re)jouer pleinement son rôle pédagogique « d'assembler » des politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme.

C'est à ce prix que la planification restera lisible, compréhensible et au service des projets du territoire, des élus.

PROSPECTIVE

Interpréter les dynamiques territoriales, capter les signaux faibles, comprendre et anticiper les grandes transitions des territoires... L'AURH s'attache à identifier avec ses partenaires les trajectoires possibles et souhaitables pour les territoires havrais, estuariens et de la Vallée de la Seine.



AXE 3.

Positionner les territoires

L'AURH décrypte les évolutions économiques et territoriales et défriche les sujets d'avenir. Elle conduit des analyses prospectives et nourrit les réflexions et projets de ses partenaires. Son objectif est de contribuer à l'élaboration de projets concrets, innovants, originaux. Elle met en perspective les enjeux havrais et estuariens dans un cadre plus global.



F O C U S •

LE TOURISME FLUVIAL ET MARITIME DANS LA VALLÉE DE LA SEINE

Depuis 10 ans, la coopération des agences d'urbanisme de Normandie et d'Île-de-France apporte son soutien technique aux politiques régionales et nationales à l'échelle de la Vallée de la Seine. Dans le cadre du contrat de plan inter-régional État-Régions Vallée de la Seine, les agences ont souhaité approfondir la thématique tourisme en menant une étude collaborative sur le développement du tourisme fluvial et maritime.

Entre Cherbourg et Paris, 5 séquences ont été définies : baie de Seine, Estuaire de la Seine, de Rouen à Vernon, de la Roche-Guyon au Pecq, de Saint-Denis à Paris. Chaque séquence a été analysée par le biais de 5 enjeux : économie, usage, développement local, impact environnemental, mobilité.

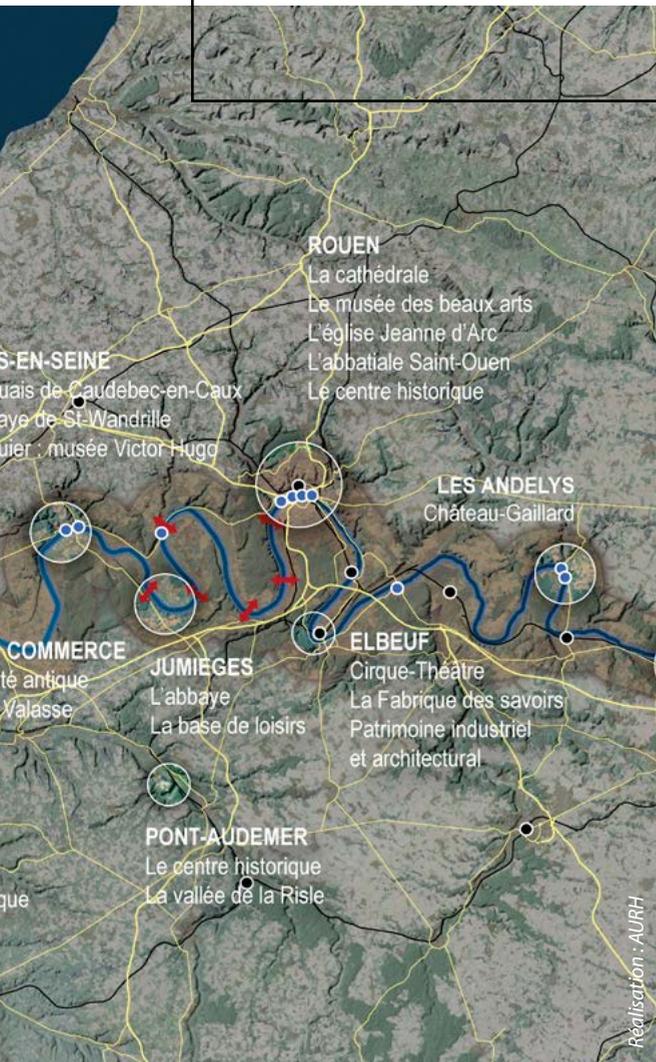
Les travaux des agences se sont appuyés sur une démarche d'entretiens directs avec l'ensemble des acteurs du tourisme en Vallée de la Seine, à la fois du maritime et du fluvial, du secteur public et privé, du monde associatif.

L'étude a été publiée en juillet 2019, à l'occasion du colloque annuel de la coopération des agences d'urbanisme.

Dans le cadre du focus estuarien menée par l'AURH, trois escales ont été analysées : l'« urbaine » havraise et l'« emblématique » honfleuraise, deux escales fluviales et maritimes, et la « pro-active » Rives-en-Seine pour le volet fluvial. À l'échelle de l'Estuaire de la Seine, l'étude a démontré le besoin d'une complémentarité des escales et d'une diffusion des flux de touristes nécessitant de relever le défi d'un développement touristique coordonné et d'anticiper les impacts environnementaux et sociétaux à l'échelle du territoire.



” **Renforcer les complémentarités**
de l'offre touristique autour de la Seine normande



Réalisation : AURH



Parole de partenaire
Caroline Rouennier

Directrice générale
Agence d'urbanisme
de Rouen et des
boucles de Seine
et Eure



Les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine ont collaboré ces dernières années sur l'identification des leviers de développement du tourisme. Associées à leurs partenaires, elles ont formulé de nombreuses propositions sur le projet de la Seine à Vélo et sur les potentialités du tourisme fluvial qui ne sont pas pleinement exploitées et valorisées.

Le travail réalisé à l'échelle de la Vallée de la Seine se décline déjà sur le territoire et mérite sûrement d'être renforcé entre les bassins de vie de Rouen et du Havre, qui présentent de vraies complémentarités en matière d'offres. La création de parcours pédestres et cyclables, couplée à des actions de valorisation du paysage (belvédères, land art), permettraient ainsi de développer de nouvelles activités touristiques et de nouvelles façons d'appréhender les territoires. En complément, l'appui au développement de croisières courtes entre Rouen et Le Havre apporterait des réponses aux aspirations actuelles plus centrées sur les séjours de courte durée.

Les agences d'urbanisme de Rouen et du Havre restent mobilisées pour poursuivre leur travail commun en lien avec les partenaires de la Vallée de la Seine, mais aussi avec les deux pôles métropolitains qui se concertent sur ces enjeux. ”



F O C U S •

GRAND SITE FALAISES D'ÉTRETAT CÔTE D'ALBÂTRE SCHÉMA DES MOBILITÉS ET DES ITINÉRANCES DOUCES

Le schéma des mobilités et des itinérances douces est une « action phare » du plan d'actions 2017-2021 de la démarche Grand Site, engagée sur les 13 communes du littoral cauchois, dont Étretat constitue la polarité principale. Financé par les collectivités du Grand Site et piloté par le Département de la Seine-Maritime, ce schéma a pour objectifs de :

- » maîtriser et mieux diffuser les flux touristiques pour préserver les qualités paysagère du site ;
- » mettre en place des moyens alternatifs à la voiture individuelle ;
- » lancer une gestion raisonnée du stationnement pour les visiteurs et les résidents.

Autour des partenaires engagés dans la démarche, l'AURH a établi un schéma opérationnel et prospectif afin d'envisager de nouveaux moyens d'accès au territoire grâce au renforcement des liaisons avec les principales gares ferroviaires. En parallèle, les modes actifs sont mis en avant avec un maillage d'itinéraires cyclables autour de la Vélomaritime® et en y associant de nombreux services. Enfin, les circulations piétonnes le long des falaises, au sein du territoire et au cœur même d'Étretat et d'Yport font l'objet de préconisations en proposant des solutions de parkings déportés.

Le schéma des mobilités comporte un volet programmatique permettant d'enchaîner et de coordonner les actions entre les acteurs locaux et institutionnels. L'élaboration du schéma a impliqué de nombreux partenaires : les communes, le département de Seine-Maritime, la région Normandie, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral.



“ **Tourisme et préservation**
Concilier les visiteurs et le territoire



Parole de partenaire
Estelle Clément

Chargée de mission
Démarche Grand Site
Falaises d'Étretat -
Côte d'Albâtre
Direction de la Cohésion
des Territoires du
Département de la
Seine-Maritime



L'Opération Grand Site Falaises d'Étretat Côte d'Albâtre, engagée depuis 2013 avec le soutien des services de l'État, concerne 13 communes du littoral cauchois réparties sur deux intercommunalités, la CU Le Havre Seine Métropole et la CA Fécamp Caux Littoral. La démarche est portée et animée par le Département de la Seine-Maritime représenté par Florence Thibaudeau-Rainot, vice-présidente du Département.

Elle vise l'obtention du label Grand Site de France. Pour cela, les collectivités doivent engager des actions concrètes pour concilier l'accueil d'un grand nombre de visiteurs avec la préservation d'un territoire remarquable et le cadre de vie des habitants.

Le schéma des mobilités et des itinérances douces réalisé par l'AURH participe pleinement à ces objectifs. Par une méthode de concertation continue, dont un workshop, l'AURH a apporté une vision d'ensemble et programmatique des déplacements et des parcours. Le schéma propose notamment des solutions de voyage et de déplacement sans voiture, en coordonnant modes actifs (vélo, marche à pied) et transports collectifs (trains, cars). ☺

LES AUTRES PROJETS MENÉS EN 2019

» PMES - Analyse prospective sur le foncier économique en lien avec les compensations environnementales

Les élus du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine ont confié à l'AURH le soin de conduire une étude sur le foncier à vocation économique à l'échelle du Pôle.

Enjeu : analyser l'impact de l'offre foncière dans une vision à court, moyen et long termes en prenant en compte les incidences environnementales des projets à travers la démarche éviter-réduire-compenser (ERC).

En savoir + : www.aurh.fr/foncier-eco

» PMES - Stratégie de développement touristique et de promotion du territoire de l'estuaire de la Seine

Le Pôle métropolitain a mené en 2018 une étude stratégique qui a mis en évidence les enjeux du tourisme à l'échelle estuarienne et a défini 3 axes de travail : mobilité, attractivité & compétitivité, innovation & expérimentation.

Missionnée par le Pôle métropolitain, l'AURH a contribué en 2019 à prioriser les 22 actions stratégiques opérationnelles et a poursuivi les initiatives touristiques déjà entreprises par le Pôle.

» PMES - Traversée de l'estuaire entre Le Havre et Deauville / Trouville-sur-Mer

L'AURH a participé à l'organisation et à la promotion des 5^e Traversées de l'estuaire. Sur les 30 traversées programmées, 921 passagers ont été accueillis dont 592 passagers au départ du Havre et 329 passagers au départ de Deauville-Trouville.

En savoir + : www.estuairedelaseine.fr

» PMES - Nuits du tourisme de l'estuaire de la Seine

L'Agence a participé à l'organisation et à la promotion de la deuxième édition des Nuits du Tourisme à l'échelle estuarienne.

Le 28 septembre et le 5 octobre 2019, avec 42 animations proposées par 7 intercommunalités estuariennes, les Nuits du tourisme ont attiré 4 498 visiteurs.

En savoir + : www.estuairedelaseine.fr

» PMES - Développement des tournages de films dans l'estuaire de la Seine

L'AURH a participé à l'organisation et à la promotion d'un voyage découverte à travers l'estuaire de la Seine pour 7 scénaristes pendant trois jours, en septembre 2019. Ce voyage découverte a été organisé dans le cadre du partenariat qui lie le Pôle métropolitain et Normandie Images depuis 2017. Le Pôle publiera le récit des scénaristes à l'été 2020, avec l'appui de l'AURH.

» PMES - Carte touristique de l'estuaire de la Seine

L'Agence a contribué à la publication, par le Pôle métropolitain, de la première carte présentant les multiples richesses touristiques des deux rives de l'estuaire. Pour les visiteurs comme pour les habitants, cette carte permet de visualiser concrètement l'offre touristique de ce territoire original. Elle a été élaboré en étroite collaboration avec les offices de tourisme des huit intercommunalités membres.

En savoir + : www.estuairedelaseine.fr



Hackathon Tourisme : un événement pour faire de l'open data un levier de développement économique

©AURH

】 PMES - Animation de la démarche open data

L'AURH anime la démarche « open data » mise en place en 2018 par le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine. Le Pôle souhaite impulser une stratégie en matière de données à l'échelle de l'estuaire de la Seine. Il fédère les huit intercommunalités membres ainsi que six partenaires du territoire. Ensemble, ils publient leurs données sur la plateforme data.estuairdelaseine.fr.

Deux faits marquants pour l'année 2019 :

- le groupement d'intérêt public Seine-Aval a rejoint le partenariat ;
- plus de 100 nouveaux jeux de données ont été publiés, notamment concernant la thématique tourisme, en lien avec la tenue du hackathon Tourisme Estuaire en mars 2019.

Au niveau national, l'AURH a rejoint le groupe des animateurs territoriaux de la donnée au sein de l'association Open data France et co-anime le groupe de travail « open data » de la Crige Normandie.

En savoir + : data.estuairdelaseine.fr

】 PMES – Organisation du hackaton

L'AURH a co-organisé pour le Pôle métropolitain son premier hackathon, portant sur la thématique du tourisme. Les 40 participants (développeurs, designers, communicants, créatifs...) ont eu un peu moins de 24 h pour répondre au défi : proposer de nouvelles solutions touristiques pour le territoire de l'Estuaire de la Seine à partir de données libérées.

En savoir + : www.aurh.fr/hackathon

】 LH Normandy Cruise Vision 2025

L'AURH a assisté la communauté urbaine et Haropa – Port du Havre dans le cadre du projet de renouvellement du terminal croisière visant à accueillir 1 000 000 de passagers à horizon 2030.

】 Le Havre Seine Métropole - Toile des formations

L'AURH développe un outil associant, sur un même parcours, l'orientation au sein des formations du campus et la mise en relation avec les débouchés professionnels. En 2019, un prototype de l'outil a été conçu. De nouveaux partenariats sont attendus afin de mobiliser tous les moyens nécessaires à son développement.

】 Coopération ADEUS - Implantation de la e-toile®

La solution e-toile®, mise en œuvre par l'AURH et son partenaire informatique Initio®, permet de représenter des systèmes complexes dans une interface web. Elle est utilisée pour certains projets systémiques décrivant des réseaux d'acteurs : toile alimentaire, toile industrielle, toile portuaire, toile des formations, etc.

L'agence de développement et d'urbanisme de la région strasbourgeoise (Adeus) a choisi cette solution pour l'adapter à des problématiques de logistique urbaine. En 2019, l'AURH et Initio ont déployé la solution à l'ADEUS avec formation des personnels et ateliers techniques au premier trimestre, puis développement de nouvelles fonctionnalités, le tout s'achevant par la livraison d'une nouvelle version du produit à l'Adeus en fin d'année.

POINT DE VUE **AURH.**

*Les enjeux du développement
touristique de l'Estuaire
de la Seine*

L'Estuaire de la Seine
est un territoire
aux nombreux atouts



[Émilie Lebrun
Référente Tourisme et attractivité]



Le tourisme est un secteur en perpétuel « r » évolution.

Son devenir reste difficilement prévisible tant il est influencé par des éléments aussi bien économiques que sociaux, de portée internationale que locale.

Le voyage en lui-même est protéiforme, aussi bien dans sa dimension spatiale que temporelle. Il se compose d'une chaîne de prestations assurées par des acteurs variés. Et comme le voyage est avant tout un projet personnel, chaque voyageur a un profil unique et ses propres motivations.

L'intérêt est alors de mener une observation approfondie afin d'appréhender les impacts du tourisme sur le territoire et d'être en mesure d'identifier les tendances pour anticiper les mutations.

Depuis plusieurs années, la mondialisation et la démocratisation du tourisme offrent aux destinations un fort potentiel de développement, comme elles les fragilisent en les mettant toutes en concurrence et en banalisant l'expérience du voyage. En tant que source de revenus importants et d'emplois non délocalisables, les territoires lui apportent une grande attention. Après la

station touristique créé par et pour le tourisme au milieu du XIX^e siècle, le développement du tourisme se fait aujourd'hui au sein de lieux déjà constitués. Le tourisme peut ne pas y être l'activité dominante comme il peut aussi investir l'espace au point de le « touristifier ». Il peut être initié comme subit. Il agit alors sur les populations, modélise les paysages et transforme le cadre de vie en y apportant un nouvel usage. Les territoires peuvent en tirer parti (valorisation et protection du patrimoine...) comme en subir les effets négatifs (surtourisme, dégradation de l'environnement...). **L'enjeu est de connaître la capacité territoriale à accueillir ses touristes, visiteurs d'un jour ou pour toujours, qu'ils soient habitants en quête de redécouverte de son environnement familier ou nouvellement propriétaires d'une résidence secondaire.**

L'Estuaire de la Seine est un territoire aux nombreux atouts, comme sa diversité de paysages entre mer et campagne, une offre patrimoniale complémentaire entre monuments historiques et architecture urbaine, une localisation géographique qui le rend facilement accessible. Ce territoire est « touristiquement »

structuré et l'histoire du tourisme l'a façonné, lui permettant aujourd'hui de compter plusieurs sites de grande renommée.

De par la richesse de son offre entre culture et nature et sa proximité à un bassin de population relativement conséquent, l'Estuaire se prête aux dernières tendances touristiques que sont le staycation (locatourisme) et le slow tourisme (tourisme lent), nouveaux modes de consommation touristique en devenant dans une société de plus en plus soucieuse de sa responsabilité environnementale.

Cependant, ses atouts sont aussi ses faiblesses : un déséquilibre territorial avec une concentration de la fréquentation dans certains lieux emblématiques, une prédominance des séjours courts et des visiteurs souvent en itinérance vers une destination de villégiature plus lointaine. **L'objectif est alors de pérenniser l'attractivité existante en garantissant un séjour de qualité, de mettre en valeur des espaces non visités tout en assurant la mise en tourisme « responsable » de son accessibilité (itinérance vélo...) et ainsi diversifier l'expérience touristique estuarienne.**

L'EFFET « RÉSEAUX »

Pour mener à bien ses missions, l'AURH peut compter sur un large réseaux de partenaires au premier rang desquels se trouve la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Cette coopération permet à chaque agence d'enrichir et d'améliorer ses outils d'analyse et ses pratiques en matière d'aménagement.



4.

L'AURH hors les murs...

Comme l'ensemble des agences d'urbanisme, l'AURH conduit ses missions dans un écosystème partenarial très riche. L'équipe de l'AURH est en contact permanent avec plusieurs réseaux professionnels et associatifs, ce qui lui permet d'enrichir ses analyses et de questionner ses pratiques. Pour le compte de la ville du Havre et de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, l'Agence est souvent mobilisée pour présenter le territoire, ses dynamiques et ses projets.

Valoriser la place havraise auprès de délégations

› 3S Recipe [18.03]

L'AURH a reçu l'équipe européenne de recherche 3S RECIPE ERA-NET dont fait partie Sarah Dubeaux, accueillie à l'AURH de 2014 à 2017 dans le cadre de sa thèse.

Ce projet, porté par neuf institutions européennes, identifie les bonnes pratiques liées à la décroissance urbaine.

› Université de Lille - Licence Géographie et Aménagement [25.09]

Comme chaque année, l'AURH a accueilli les étudiants en Licence Géographie et Aménagement de l'Université de Lille. Thierry Lochard leur a proposé une visite commentée des quartiers sud.

Co-organisation d'événements

› Rencontres de l'aménagement [22.11 – Saint-Romain-de-Colbosc]

Les rencontres ont porté sur le thème : Impulser les transitions sur sa commune. Frédéric Bezet a co-animé la journée aux côtés de Sandrine Dagbert du service territorial du Havre de la DDTM 76. La journée a notamment mis à l'honneur l'exemple de Fécamp, pour sa complémentarité entre programme d'actions, stratégie foncière et PLUi.

L'AURH partenaire du LH Forum

Organisé par l'Institut de l'Économie Positive, le LH Forum, forum historique de l'économie positive, s'est déroulé au Havre les 27 et 28 septembre 2019. L'AURH était partenaire de l'événement et a participé à deux temps forts.

Alix Guillemette a animé l'atelier « Je veux consommer mieux dès aujourd'hui, comment je fais ? » dans le cadre du forum des lycéens au Lycée Saint Joseph. Simon du Moulin a participé au débat « Villes et Territoires : au cœur des enjeux de la mobilité territoriale ».

En savoir + : www.aurh.fr/lhforum

Interventions

› 1^{res} Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable [5 & 6.02 – Montpellier]

Alix Guillemette a accompagné la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, qui a présenté son projet alimentaire territorial et la toile alimentaire au cours de l'atelier « Formes urbaines et foncier alimentaire ».

› Vallée de la Seine : regards croisés IdF Normandie [7.02 – Paris]

La Délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine, les conseils régionaux d'Île-de-France et de Normandie, avec Le journal du Grand Paris, ont organisé une journée consacrée à la Vallée de la Seine. L'événement a été organisé en partenariat avec Haropa, l'Ademe, l'Agence de l'eau Seine Normandie et EDF.



L'AURH était partenaire de l'édition 2019 du LH Forum, forum historique de l'économie positive.

La coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, représentée par Simon du Moulin, directeur général de l'AURH et Fouad Awada, directeur général de l'IAU Île-de-France, est intervenue sur le thème « Connaître le territoire pour l'aménager ».

En savoir + : aurh.fr/regards

» Forum des projets urbains du Grand Ouest [29.03 - Nantes]

Lucile Audièvre et Jean-Philippe Briand de l'Aucame ont représenté la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine pour mettre en lumière le travail de coopération partenariale à cette échelle au cours d'une présentation intitulée « La Vallée de la Seine, un territoire de pépites et de promesses ».

» Journées régionales du paysage [24.05 - Le Havre]

La DREAL de Normandie a consacré sa 3^e édition des journées régionales du paysage aux ouvrages d'art. Comment faire de l'ouvrage d'art un atout pour le paysage ?

Jessy Oukoloff est intervenu sur le thème : La dynamique des territoires générée par le pont, un atout pour les paysages ?

» Tour de France des PLUi [11.06 - Lisieux]

Le Tour de France des PLUi est un dispositif qui vise à valoriser les bonnes pratiques locales en matière de PLUi, explorées à travers neuf étapes thématiques dans des territoires exemplaires ou pionniers. L'étape #7 a abordé la revitalisation urbaine au sein des PLUi en s'appuyant sur le retour d'expérience de la communauté d'agglomération de Lisieux-Normandie.

Jessy Oukoloff est intervenu sur le thème « Construire une stratégie de territoire et lui donner une dimension opérationnelle ».

» Séminaire intensif ENS-ENSA [25.09 - Paris]

Cet enseignement intensif sur une semaine proposait aux étudiants de l'École Nationale Supérieure une introduction aux métiers de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'architecture, à partir d'interventions de professionnels. L'objectif était de saisir ce qu'est aujourd'hui la communauté des professionnels de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine : à ancrages multiples, au croisement d'une diversité de disciplines. L'objectif était également de présenter la multiplicité des champs d'intervention de ces différents métiers, compte tenu des questionnements d'une société urbaine en renouvellement permanent.

Jessy Oukoloff est intervenu pour présenter le rôle des agences d'urbanisme dans la construction de la ville.

» 10^e rencontres nationales exploitations et ateliers pédagogiques de l'enseignement agricole [22/24.10 - Yvetot]

Alix Guillemette est intervenue lors de la table-ronde « Comment les exploitations agricoles et les ateliers technologiques de l'enseignement agricole peuvent contribuer à construire des projets alimentaires territoriaux (PAT) qui répondent aux attentes de la loi Agriculture et Alimentation ? ». Elle a présenté la toile alimentaire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

» Jeudi du Port Center [14.11 - Le Havre]

Dans le cadre des Jeudis du Port Center, le LH Port Center a invité l'AURH pour faire découvrir comment s'est déroulé l'aménagement du territoire des Docks et du quartier Saint-Nicolas.

Thierry Lochard est intervenu aux côtés de Jean-Denis Salesse, d'Haropa – Port du Havre, sur le thème « Interpréter les évolutions de l'interface ville-port ».

Il a présenté comment la métamorphose de cet espace, entre ville et port, passe par la reconquête des friches industrielles, le maintien des activités et services portuaires, la réhabilitation du patrimoine bâti, la création de nouveaux espaces publics et une architecture contemporaine exigeante.

» Déjeûdi #9 du 139 [19.12 - Le Havre]

Mathilde Mus et Jessy Oukoloff ont été invités par le 139 pour présenter le plan campus et un panorama du logement des étudiants sur la métropole.

Retrouvez la vidéo sur : [139.work/event/dejeudi-9-le-logement-des-jeunes](https://www.youtube.com/watch?v=139.work/event/dejeudi-9-le-logement-des-jeunes)

L'AURH et la fédération nationale des agences d'urbanisme

» Participation aux clubs FNAU

Participation aux clubs Planification / Habitat / Observation et ressources statistiques / Eco-Fnau / Environnement / Géomatique / Documentation.

» Participation au Club PU&P [20/22.03 – Strasbourg]

Tony Daniel dit Andrieu a participé au 16^e atelier Projet Urbain & Paysage qui s'est déroulé dans l'Eurométropole de Strasbourg. La problématique portait sur le réaménagement des abords de l'autoroute urbaine A35. Contrairement aux réflexions en cours, l'atelier a privilégié la conservation de l'infrastructure autoroutière sur une grande partie de

ses 26 km pour la faire évoluer en boulevard métropolitain et permettre une réelle réflexion sur l'évolution du tissu urbain attendant. 23 agences étaient représentées.

» Co-animation du compte Twitter @veille_urba

Le compte Twitter @veille_urba propose une veille quotidienne sur les évolutions du fait urbain. Il est animé par les professionnels de l'information-documentation des agences d'urbanisme, dont l'AURH.

En savoir + : https://twitter.com/veille_urba

Participation à des groupes de travail

Les projets géomatiques nécessitent de s'inscrire dans des guides européens mais aussi dans des réflexions nationales ou des programmes régionaux. L'AURH participe autant que possible à tous ces niveaux de réflexions concernant l'information géographique et impactant la démarche géomatique.

- Participation au groupe géomatique de la FNAU / veille sur les nouveaux jeux de données, l'opportunité de nouveaux projets, la R&D ou bien les cadres d'urbanisme et d'aménagement dans lesquels inscrire nos actions.
- Participation à des événements organisés par l'association Opendata France / Identification d'objectifs concernant la démarche d'ouverture des données comme la sensibilisation des élus à l'open data et la standardisation de certains jeux de données pour structurer le socle commun des données locales.

- Participation à la coopération des géomaticiens des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (dans le cadre de la démarche du contrat de plan interrégional Etat-Régions de la Vallée de Seine) / Partage de données et de pratiques, innovation collective / Mise en œuvre de la cartographie interactive pour la représentation et la mise en ligne des indicateurs de suivi (www.vdseine.fr/cartes-donnees.html).
- Participation à la coordination régionale de l'information géographique (CRIGE) de la Région Normandie / Élaboration du programme régional annuel sur l'information géographique / Co-animation, avec la DREAL Normandie, du groupe de travail dédié à l'open data.

Quelques extraits de la presse

» Au Havre, le logement ancien a le vent en poupe [Paris Normandie - 23.07]

François Hauguel présente la conjoncture du marché du logement ancien en s'appuyant sur

l'observatoire publié par l'AURH et des interviews de plusieurs agents immobiliers.

» Les docks du Havre, des espaces urbains à l'identité forte [La gazette des communes - 20.03]

La journaliste, Sophie Le Renard, a interviewé Thierry Lochard pour parler aménagement des quartiers sud du Havre. Un focus est consacré aux friches industrielles, considérées comme des ressources.

» Villes et ports, l'histoire d'une cohabitation [Le Moniteur - 27.07]

Le journaliste Fabrice d'Orso a consacré un article sur l'équilibre entre le développement harmonieux de nouveaux quartiers et le maintien d'activités navales. Simon du Moulin est interviewé aux côtés de Jean-Denis Salesse d'Haropa - Port du Havre pour présenter la situation au Havre.

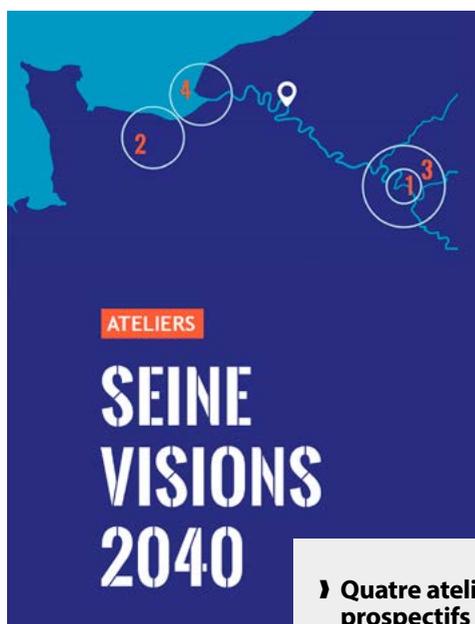
» Au Havre, le festival d'architecture Zigzag montre que le port et la ville ne font qu'un [Paris Normandie - 6.10]

Retour sur la visite organisée par l'AURH dans le cadre du festival Zig Zag.

Chaque année, le Club Projet Urbain & Paysage de la FNAU capitalise l'expertise des agences en matière de projet urbain et la met au service d'un territoire d'étude.



LES MISSIONS PHARES 2020



» Quatre ateliers prospectifs

» Seine Visions 2040

Quatre ateliers thématiques ont été organisés entre novembre 2019 et janvier 2020 par la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine en partenariat avec l'État et les Régions Île-de-France et Normandie. Objectif : construire des « visions » de la Vallée de la Seine à l'horizon 2040.

L'AURH a animé le dernier atelier, le 28 janvier 2020, portant sur l'avenir économique de la Vallée de la Seine.

La synthèse des ateliers paraîtra au cours de l'année 2020.

En savoir + : aurh.fr/seine-visions



» Conseil de développement

L'AURH accompagne les travaux du conseil de développement, constitué de bénévoles issus de la société civile, dont l'objectif est de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun, et ainsi contribuer à enrichir la décision politique.

Jean-Baptiste Gastinne, président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, a officiellement ouvert les travaux de nouveau conseil de développement le 5 mars 2020.

En savoir + : aurh.fr/codev



› **Le Havre, laboratoire pour la Vallée de la Seine**

› Vallée de la Seine - Reconversion de sites économiques stratégiques

La fiche-action 1.4 du CPIER Vallée de la Seine vise la réalisation d'études sur des sites stratégiques des intercommunalités de la Vallée de la Seine. Trois sites d'enjeux urbains sont retenus sur le territoire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (voir page 29). Il s'agit pour chacun de ces sites, principalement à vocation économique aujourd'hui, de déterminer le devenir programmatique et urbain. Ce travail mené en partenariat avec l'EPFN, la CCI Seine Estuaire, Le Havre Seine Métropole, la Ville du Havre et Haropa - Port du Havre, doit aboutir en 2020 par le choix des équipes d'études.



› **Accompagner les alternatives à la voiture soliste**

› Recensement des aires de co-voiturage à l'échelle de l'Estuaire (PMES)

Pour accompagner l'émergence et le développement des pratiques alternatives à la voiture soliste, l'AURH réalisera, en 2020, un inventaire des aires de covoiturage à l'échelle de l'estuaire.

Ce recensement permettra d'identifier les aires officielles et informelles, les capacités et le niveau d'équipement de chaque site (éclairage, mobilier, services...). Ce travail partenarial avec les départements, les EPCI et l'État aboutira à la création d'une carte interactive en ligne intégrant les projets futurs.



» **Proposer des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle**

» **Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole : plan vélo**

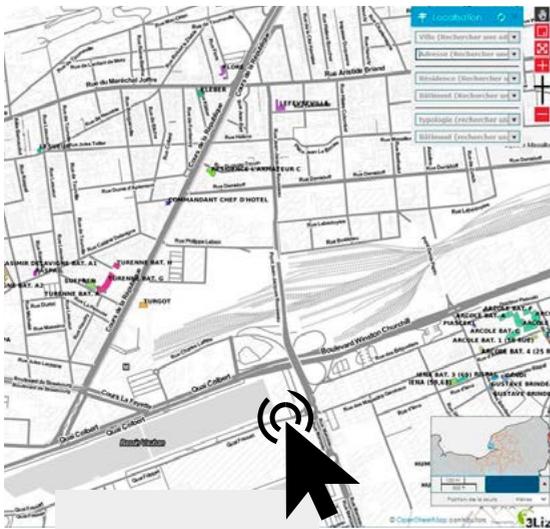
Dans la continuité du plan vélo 2015-2020 (Codah), la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole souhaite établir un plan vélo à l'échelle de son nouveau périmètre élargi à 54 communes. L'AURH sera missionnée en 2020 pour préparer les contours et les grands principes de ce plan : diagnostic et bilan du réseau existant et des pratiques, définition de la stratégie à dix ans, proposition d'un nouveau schéma et d'un volet d'actions d'accompagnement. Une étude de faisabilité technique complémentaire sera ensuite menée par un bureau d'étude extérieur.



» **Observer le marché locatif**

» **Observatoire local des loyers de Caux Seine Agglomération**

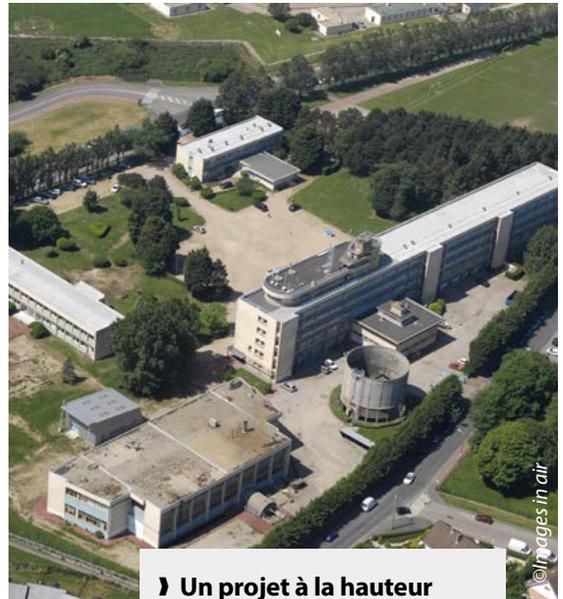
L'AURH accompagne Caux Seine agglomération pour mettre en œuvre un observatoire du marché locatif sur son territoire. Il s'agit de définir les niveaux de loyers médians dans le parc locatif. Ce travail fait suite à une circulaire de l'Anah obligeant les collectivités à réviser les niveaux de loyers applicables dans leur secteur.



› La cartographie interactive, outil facilitant la visualisation

› Alcéane – Accompagnement pour la mise en place d’une plateforme d’informations géographiques

L’AURH met à disposition d’Alcéane, bailleur social du territoire, une carte interactive permettant de visualiser et de situer l’ensemble de son patrimoine afin de le replacer dans son contexte territorial (équipements de proximité, services, transports...).



› Un projet à la hauteur de la qualité et de la singularité du site

› Sainte-Adresse – Suivi Marine Marchande

Depuis le déménagement de l’école nationale de la Marine Marchande, le site historique cherchait projet. En lien direct avec l’EPFN pour les travaux de démolition et de mise en sécurité du site, la ville de Sainte-Adresse a lancé une consultation de promoteurs-concepteurs pour offrir au site un nouvel avenir autour de la réhabilitation souhaitée du bâtiment central, emblème architectural et historique. À vocation première d’habitat, la programmation se veut exemplaire d’un point de vue architectural, environnemental et paysager, pour être à la hauteur de la qualité et la singularité du cap de la Hève à proximité directe du site. L’équipe lauréate sera retenue en 2020.

**L'AGENCE
À VOTRE SERVICE
EN MODE PROJET**

[AU 01.01.20]



[1] SIMON DU MOULIN DE LABARTHÈTE DIRECTEUR GÉNÉRAL **[2] JESSY OUKOLOFF** DIRECTEUR DES ÉTUDES [JUSQU'AU 31.05.20 - TOUTE L'ÉQUIPE DE L'AURH TIENT À REMERCIER TOUT PARTICULIÈREMENT JESSY OUKOLOFF POUR SES 12 ANNÉES AU SERVICE DE L'AGENCE ET DU TERRITOIRE] **[3] FRÉDÉRIC BEZET** URBANISTE - RÉFÉRENT STRATÉGIE URBAINE [DIRECTEUR DES ÉTUDES À COMPTER DU 2.06.20] **[4] SOPHIE CAHIÈRE** CARTOGAPHE - GÉOMATICIENNE **[5] SOPHIE CAPITAINÉ** RÉFÉRENTE CARTOGRAPHIE ET ANALYSE DE DONNÉES **[6] CÉLINE CARRIER** INFOGRAPHISTE **[7] TONY DANIEL DIT ANDRIEU** ARCHITECTE - RÉFÉRENT PROJETS URBAINS **[8] WENDY DÉCHAMPS** ASSISTANTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE **[9] VIRGINIE DELAMARE** CHARGÉE DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE **[10] ALEXIA FESQUET** ASSISTANTE D'ÉTUDES - DÉVELOPPEMENT DURABLE **[11] BRIGITTE FORESTIER** SECRÉTAIRE GÉNÉRALE **[12] ALIX GAY** RESPONSABLE COMMUNICATION **[13] ALIX GUILLEMETTE** ÉCOLOGUE - RÉFÉRENTE DÉVELOPPEMENT DURABLE **[14] ÉLODIE HAMEL** RÉFÉRENTE INFORMATION ET RÉSEAUX SOCIAUX **[15] ÉMILIE LEBRUN** RÉFÉRENTE TOURISME ET ATTRACTIVITÉ **[16] THIERRY LOCHARD** URBANISTE - RÉFÉRENT MOBILITÉS ET PROJETS URBAINS **[17] JEAN-FRANÇOIS MARY** RÉFÉRENT DONNÉES ET SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE **[18] FRÉDÉRIC MOUTON** ASSISTANT D'ÉTUDES - FONCIER ÉCONOMIQUE ET MOBILITÉS **[19] MATHILDE MUS** GÉOGRAPHE - RÉFÉRENTE DONNÉES ET TERRITOIRES **[20] CHRISTINE ROUSSEL** ASSISTANTE ADMINISTRATIVE **[21] PIERRE-DENIS SENS** RÉFÉRENT ÉCONOMIE ET TERRITOIRE [JUSQU'AU 30.04.20] **[22] VALENTIN TAPIN** ASSISTANT D'ÉTUDES **[23] MARIE-HÉLÈNE COUSIN** DÉMOGRAPHE - RÉFÉRENTE OBSERVATOIRES [APRÈS 18 ANS À L'AURH, MARIE-HÉLÈNE COUSIN A FAIT VALOIR SES DROITS À LA RETRAITE DÉBUT 2020]

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

» COLLECTIVITÉS

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole*
 Caux Seine agglô*
 Communauté de communes Coeur Côte Fleurie*
 Agglomération Fécamp Caux Littoral*
 Communauté d'agglomération Lisieux - Normandie*
 Communauté de communes de Pont-Audemer /
 Val de Risle*
 Communauté de communes du pays de
 Honfleur-Beuzeville
 Communauté de communes Roumois Seine
 Communauté de communes Yvetot Normandie
 Syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises*
 Le Havre*, Beuzeville, Cauville, Deauville, Épouville,
 Épretot, Étainhus, Fontaine-la-Mallet, Fontenay,
 Gainneville, Gommerville, Gonfreville-l'Orcher,
 Graimbouville, Harfleur, La Cerlangue, La Remuée,
 Les Trois Pierres, Lisieux, Manéglise, Mannevillette,
 Montivilliers, Notre-Dame-du-Bec, Octeville-sur-Mer,
 Oudalle, Pont-Audemer, Rogerville, Rolleville, Sainneville-
 sur-Seine, Sainte-Adresse, Saint-Aubin-Routot, Saint-
 Gilles-de-la-Neuville, Saint-Laurent-de-Brévedent,
 Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc,
 Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Vincent-de-Cramesnil,
 Sandouville

» ÉTAT ET SES REPRÉSENTANTS

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménage-
 ment et du Logement de Normandie*
 Direction départementale des Territoires et de la Mer de
 la Seine-Maritime*
 Direction départementale des Territoires et de la Mer de
 l'Eure*
 Direction départementale des Territoires et de la Mer du
 Calvados*
 Membre de droit :
 Préfet de Normandie ou son représentant*
 Membres avec voix consultative :
 Directeur régional des finances publiques de Normandie*
 Secrétaire général aux Affaires régionales de Normandie*

» RÉGION ET DÉPARTEMENTS

Région Normandie*
 Département de Seine-Maritime
 Département de l'Eure*

» CHAMBRES CONSULAIRES

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*
 Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime
 Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

» AUTRES MEMBRES

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine*
 Grand Port Maritime du Havre*
 Grand Port Maritime de Rouen*
 Logistique Seine-Normandie*
 Établissement public foncier de Normandie (EPFN)*
 Agence régionale de la Santé de Normandie
 Alcéane
 Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement
 de Seine-Maritime
 Direction régionale des Affaires Culturelles de
 Normandie
 Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et
 de la Forêt de Normandie
 Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la
 Cohésion sociale de Normandie
 École nationale supérieure du paysage
 Versailles-Marseille
 Groupe hospitalier du Havre
 INSEE Normandie
 Institut du droit international des transports
 Maison de l'architecture de Normandie
 Parc naturel régional des boucles de la Seine normande
 Rectorat de l'Académie de Rouen Région Académique
 Normandie
 Synerzip-LH
 Université du Havre

» Les membres de l'assemblée générale indiqués par une *
 constituent le conseil d'administration de l'Agence

PROSPECTIVE : L'AFFAIRE DE TOUS !

La crise sanitaire actuelle a relancé de manière spectaculaire les réflexions prospectives sur « le monde d'après » ou le « new normal ». Jusqu'ici réservée à quelques experts, la prospective est devenue l'affaire de tous. Ce que le philosophe allemand Jurgen Habermas appelle une « poussée réflexive » doit nous interroger sur les nouvelles façons de penser le long terme.

Cet engouement doit interpeller, en particulier les agences d'urbanisme historiquement très mobilisées sur les travaux prospectifs, sur les nouvelles manières d'identifier des trajectoires d'avenir pour les territoires. L'analyse des enjeux à long terme pourrait sûrement être enrichie par des non spécialistes de la prospective ou plutôt par des experts des usages.

Dans ce contexte, l'AURH souhaite faire évoluer ses méthodes de prospective en intégrant de manière plus large les membres de la société civile. Une réflexion de ce type va être prochainement engagée avec les membres du conseil de développement de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, une autre pourrait se tenir à l'occasion du prochain LH Forum.

Simon du Moulin de Labarthète
Directeur général

aurh.fr
[02 35 42 17 88]



Rapport d'activité approuvé par
le conseil d'administration du 23 juin 2020



Imprimerie : Duand'imprimeurs [Papier 100 % PEFC de fabrication française]
Réalisation & édition AURH - PA-20 - Juin 2020 - Conception graphique [CC]